

Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques

RÈGLEMENT CRITÉRIUM FÉDÉRAL ECHELON DÉPARTEMENTAL

1 - Conditions de participation

Critérium Fédéral échelon Départemental est réservé aux licenciés traditionnels à la Fédération Française de Tennis de Table s'acquittant du droit d'inscription.

2 - Organisation

Le Critérium Fédéral échelon Départemental, est une épreuve individuelle qui se déroule sur 4 tours d'une journée. Il a lieu à des dates fixées par la LNATT dans les lieux validés par le comité départemental après appel à candidature.

3 - Organisation sportive

L'échelon départemental compte 6 tableaux répartis par catégories

D1 Elites : Séniors : 1000 points et plus

D2 Elites : Séniors : 650 à 999 points

D3 Elites : Séniors : 500 à 649 points.

- de 18 : Catégorie Juniors

- de 15 : Catégorie Cadets

- de 13 : Catégorie Minimes

- de 11 : Catégorie Benjamins

Il n'y a pas de catégorie féminine. Néanmoins, les féminines gardent la possibilité de s'inscrire dans les tableaux masculins correspondant à leurs catégories.

4 - Inscriptions

Un droit d'inscription est demandé chaque saison. Il est fixé par le conseil de ligue lors de l'établissement du budget.

L'inscription aux 4 tours est obligatoire pour toutes les catégories, mais l'inscription en cours de saison reste possible.

Catégories	Inscription pour 4 tours	Inscription aux tours 3 et 4
Poussins et Benjamins	23,00 €	13,00 €
Minimes et Cadets	28,00 €	13,00 €
Juniors	30,00 €	13,00 €
Séniors et Vétérans	43,50 €	22,00 €

Les inscriptions se font exclusivement sur SPID, espace mon club.
(<https://monclub.fft.com/>)

Pour les 4 tours, les inscriptions sont closes à 23h00 le mardi avant la date du tour.

Après la date limite, aucune inscription pour le tour considéré et quel qu'en soit le motif, ne sera acceptée.

La liste définitive de chaque tableau sera diffusée le mercredi à partir de 14h00 précédant la compétition, après validation des repêchages éventuels de Régionale.

5 - Placement des joueurs

Au 1er tour, les joueurs sont placés dans les poules en fonction de leurs points licences.

Les joueurs ayant acquis la montée en catégorie supérieure lors du dernier tour de la saison précédente gardent le bénéfice de leur montée s'ils ne changent pas de catégorie.

Si un joueur n'a pas participé au dernier tour de l'épreuve lors de la saison écoulée, il sera placé dans la catégorie correspondant à son classement.

6 - Forfait

Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement.

En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, le joueur doit impérativement prévenir le responsable du critérium.

En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu après le mercredi précédant le tour considéré et empêchant ainsi sa participation à la compétition, le joueur doit aviser le responsable du critérium de son forfait. Il aura jusqu'au mercredi suivant la date de la compétition pour lui envoyer un document officiel (certificat médical, ...) justifiant de son absence.

7 - Retard

Dans toutes les catégories, le pointage des joueurs est effectué entre 30 et 15 minutes avant l'heure officielle de la compétition.

Si un joueur ne s'est pas présenté à la fin du pointage, il est déclaré forfait pour le tour considéré.

En cas de retard annoncé au juge-arbitre avant la fin du pointage, le joueur sera conservé dans le tableau. S'il ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point pour celle-ci et peut disputer les parties lui restant à jouer.

8 - Abandon

Tout joueur abandonnant en poule marque 0 point pour le tour considéré et n'est pas autorisé à participer au tableau final

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui restent à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

9 - Montées et descentes

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant.

D1 Elites : Le 1er joueur accède à l'échelon régional.

D2 Elites : Le 1er joueur accède au niveau D1 Elites.

D3 Elites : Le 1er joueur accède au niveau D2 Elites.

- de 18 : Le 1er joueur accède au niveau régional.

- de 15 : Le 1er joueur accède au niveau régional.

- de 13 : Le 1er joueur accède au niveau régional.

- de 11 : Le 1er joueur accède au niveau régional.

} Cf. annexes 5

A l'issue de la saison, un joueur s'étant maintenu dans une division supérieure à son classement lors du dernier tour auquel il a participé se voit maintenu dans cette division pour la saison suivante.

Le dernier de chaque poule descend d'une division si ses points licence ne lui permettent pas de se maintenir dans la division à laquelle il aura participé.

Montée au niveau Régional :

Une victoire dans les catégories (G/F) Benjamins, Minimes ou Cadets donne le droit d'évoluer au niveau régional.

Toutefois le joueur a la possibilité, si cette montée n'entre pas dans son projet sportif d'opter pour une montée dans la catégorie d'âge supérieure de la même division.

Dans ce cas le joueur doit transmettre **sous 8 jours**, l'annexe 5 à la ligue (critreg@lnatt.fr) et au responsable du critérium départemental (risser.franck@gmail.com).

Pour les juniors et séniors féminines, à chaque tour, une seule montée possible par département qui n'est pas obligatoire.

En cas d'acceptation d'évoluer au niveau régional, la joueuse doit transmettre **sous 8 jours**, l'annexe 4 à la ligue (critreg@lnatt.fr) et au responsable du critérium départemental (risser.franck@gmail.com).

10 - Arbitrage

L'arbitrage fait partie intégrante de la compétition. Chaque participant se doit d'arbitrer selon les directives du juge-arbitre.

11 - Déroulement des parties

Les parties de poules et celles des tableaux de classement se déroulent au meilleur des 5 manches avec utilisation obligatoire de balles plastiques fournies par les joueurs.

En cas de litige entre deux joueurs quant au choix du modèle de balle plastique pour le déroulement de la partie, un tirage au sort sera effectué par le juge arbitre présent.

NOTA : Pour un bon déroulement des parties et la tenue de l'horaire général de la compétition par le juge arbitre, il est demandé aux joueurs :

- De respecter la durée maximale de la période d'adaptation de 2 minutes.
- De limiter la durée des temps de "pause" afin de ne pas perdre de temps entre les parties à jouer.

12 - Examen et litiges

Dans chaque cas, il appartient à la commission sportive de statuer, compte tenu des motifs invoqués et après enquêtes sur les cas particuliers.

13 - Barèmes des points Critérium échelon départemental

Tableau d'attribution des lettres selon la division et la catégorie d'âge.

Division	1	2	3	4	5
Seniors	E	F	G	H	I
Juniors	F	G	H	I	J
Cadets	G	H	I	J	K
Minimes	H	I	J	K	L
Benjamins	I	J	K	L	M

Tableau d'attribution des points critérium pour toutes les catégories de 24 joueurs ou plus.

Rang	Points								
1	100	6	37	11	23	16	11	21	5
2	80	7	32	12	22	17	9	22	4
3	65	8	28	13	17	18	8	23	3
4	52	9	25	14	15	19	7	24	2
5	42	10	24	15	13	20	6		

Tableau d'attribution des points critérium pour toutes les catégories de 16 joueurs ou moins

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	100	5	40	9	20	13	5
2	80	6	35	10	15	14	4
3	65	7	30	11	10	15	3
4	50	8	25	12	7	16	2

Si la division comporte plus de 16 joueurs, il faudra appliquer la grille de 24 joueurs.

Il a été décidé d'adopter le même barème de points pour toutes les catégories et ce, pour harmoniser l'attribution des points sur l'ensemble de la LNATT qu'il s'agisse du niveau régional ou départemental.